

SOCIÉTÉS CIVILES - SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Annonce n° 45400

TEURAHAU

Aux termes d'un acte sous seing privé du 21 mai 2024, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TEURAHAU

Objet social : l'achat ou la prise de tous terrains et propriétés de toute nature, immeubles bâtis ou non

l'édification sur lesdits terrains, par voie de délégation de maîtrise d'ouvrage ou autrement, de toutes constructions à usage d'habitation, en vue de leur location.

Siège social : Quartier MOTU TAPU «MIHIAU» lot n°110 B UTUROA

Capital : 100 000 F CFP

Apports en numéraire : 100000

Apports en nature : Néant

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete.

Dirigeants :

Gérant : VANFAU Raihau Eria demeurant Quartier MOTU TAPU «MIHIRAU», lot n°110 B à RAIATEA

Gérant : AH YUN Miluska Teura-Fareata demeurant Quartier MOTU TAPU «MIHIRAU», lot n°110 B à RAIATEA

Clause d'agrément : Cession libre entre les associés et après agrément du cessionnaire par la gérance pour toute autre cession.

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

La Gérance

Annonce n° 24341

SCP «Office Notarial BUILLARD - FOUAL»
BP 5296 - 98716 PIRAE

TOHORA I

Aux termes d'un acte authentique du 5 juin 2024, reçu par Maître Eric FOUAL, notaire à PIRAE, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TOHORA I

Objet social : -L'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature; -La mise en valeur desdits immeubles, terrains et propriétés par tous moyens directs ou indirects; -La construction de tous bâtiments à usage mixte professionnel et d'habitation ou commercial, d'habitation et autres; -L'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles et terrains dépendant de l'actif social; -La mise à disposition gratuite d'un immeuble dont la société est propriétaire ou locataire au profit d'un ou plusieurs associés; -Tous emprunts, toutes garanties, cautionnements et hypothèques à la sûreté d'engagements des associés dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de l'objet social; -La vente ou l'attribution aux associés de biens meubles ou immeubles devenus inutiles à la société.

Siège social : MAHINA (98709) Mahinarama lotissement Te Anuhe n° 69

Capital : 200.000 F CFP

Parts sociales : 100 parts de 2.000 F CFP chacune.

Apports en numéraire : 200.000 F CFP

Apports en nature : NEANT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete.

Dirigeants :

Gérant : M. Yann Romain Alexis CAUSSÉ, demeurant à MAHINA (98709) Mahinarama lotissement Te Anuhe n° 69.

Gérant : Melle Morgane Sarah CADIOU, demeurant à MAHINA (98709) Mahinarama lotissement Te Anuhe n° 69.

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession, y compris en faveur d'un conjoint, d'un ascendant ou descendant d'un associé, ainsi que tout tiers étrangers à la société, ne peut avoir lieu qu'après agrément du cessionnaire proposé par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

Pour avis, Maître Eric FOUAL, notaire associé.

Annonce n° 42472

NUHIMANA

Rectificatif à l'annonce n° 39123 parue au JOPF n° 58 du 31 mai 2024 en page 8124

Au lieu de : Siège social : PAPARA PK 37.800 côté monatgne

Il fallait lire : Siège social : PAPARA PK 37.800 côté montagne

Annonce n° 1124

BENNOUAR HELLEC

Aux termes d'un acte sous seing privé du 31 mai 2024, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BENNOUAR HELLEC

Objet social : La société a pour objet l'exercice en commun de la profession d'avocat. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et contribuent à sa réalisation.

Siège social : 1 Bis Place de la Cathédrale 2ème étage 98714 PAPEETE - BP 41152 Fare Tony 98713 PAPEETE

Capital : 1 000 000 F CFP

Parts sociales : Le capital est ainsi fixé à un million de francs pacifiques (1.000.000 F CFP) et divisé en cent (100) parts de dix mille francs pacifiques (10.000 F CFP) chacune, lesquelles sont attribuées à :

Monsieur BENNOUAR, soixante quinze (75) parts, numérotées de 1 à 75, et Monsieur HELLEC, vingt cinq (25) parts, numérotées de 76 à 100.

Apports en numéraire : 1 000 000 FCFP libérés de la totalité de la souscription

Apports en nature : sans

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete.

Associé(s) : Monsieur Smaïn BENNOUAR demeurant à Papeete, Résidence Anne-Marie JAVOUHEY.

Monsieur Teremoana HELLEC demeurant à PUNAAUIA, PK 11,800 côté mer, Résidence Urahutia appartement n° 23.

Dirigeants :

Co-gérant : Monsieur Smaïn BENNOUAR demeurant à Papeete, Résidence Anne-Marie JAVOUHEY.

Co-gérant : Monsieur Teremoana HELLEC demeurant à PUNAAUIA, PK 11,800 côté mer, Résidence Urahutia appartement n° 23.